

UNE NAVETTE AU SERVICE DES SENIORS

SOUTENIR LA MOBILITÉ DES PLUS ÂGÉS

Depuis plusieurs années, la commune de Saint-Germain au Mont d'Or a mis en place une navette interne gratuite. Celle-ci circule deux fois par semaine et permet aux personnes âgées de la commune rencontrant des difficultés en termes de mobilité de se rendre au centre du village chez les commerçants, chez le médecin, à la pharmacie, à la mairie ou au cimetière. Pour y avoir accès, les habitants de la commune doivent avoir plus de 70 ans ou justifier d'une situation de dépendance. Néanmoins, ces conditions peuvent être assouplies si la navette n'est pas pleine. Sur proposition du Conseil des Seniors, la commune a souhaité étendre cette action à la petite ville voisine une fois par mois. Le service a ainsi été élargi afin de permettre aux bénéficiaires d'avoir accès notamment aux services financiers de La Poste, le bureau du village ayant fermé et le point Poste ne proposant que le service courrier. Les habitués n'ont plus besoin de s'inscrire : il leur suffit de se rendre à leur arrêt de bus dédié ou d'attendre en bas de chez eux. Pour les nouveaux, il suffit d'appeler la veille à l'accueil Mairie pour s'inscrire et on vient les chercher chez eux. C'est un employé municipal qui conduit les personnes qui s'inscrivent en mairie, les accompagne sur place et les ramène à domicile, les aidant si nécessaire à porter leurs paquets.



Saint-Germain au Mont d'Or
Ville Amie des Aînés depuis 2016
Saint-Germain au Mont d'Or

OBJECTIFS :

- Soutenir la mobilité des aînés n'ayant pas le permis de conduire et ayant des difficultés à prendre les transports en commun classiques.
- Accompagner les aînés rencontrant des difficultés à se déplacer afin qu'ils puissent se rendre dans la ville voisine pour bénéficier des services/commerces qui n'existent pas dans le village

PRATIQUE :

- Proposer gratuitement aux habitants âgés de la commune un service de transport accompagné dans le village et dans la commune voisine.
- Organiser l'inscription au service.
- Mettre à disposition un employé municipal chargé de réaliser les trajets.



FAVORISER L'AUTONOMIE ET LE MAINTIEN A DOMICILE

En permettant aux personnes qui en ont besoin d'être accompagnées dans le village ou dans la ville voisine, la commune soutient leur indépendance, leur évitant ainsi de solliciter amis et/ou voisins pour ces déplacements. Il s'agit également d'une sortie qui leur permet de quitter le village pour parcourir quelques kilomètres et se rendre dans la petite ville voisine ; c'est une animation qui est devenue un rendez-vous mensuel attendu pour ceux qui quittent rarement Saint-Germain-au-Mont-d'Or. Les utilisateurs du service font part de leur satisfaction, apprécient beaucoup la prise en charge, le retour à domicile ainsi que l'accompagnement personnalisé. Cette action est donc pérennisée.



APPEL À CONTRIBUTION

Si, comme la Ville de Saint-Germain au Mont d'Or, vous avez mis en place des projets pour les aînés, n'hésitez pas à nous en faire part : contact@rfvaa.com

